

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

En 2021, nous poursuivons notre état des lieux des actions en faveur de la RSE chez Terres Bleues et envisageons des pistes d'amélioration.

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Nos salariés participent à la vie du réseau : commissions commerce, Assemblée générale, animations points de vente.

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Sensibilisation / communication

Les affichages et informations obligatoires sont en place : harcèlement et discriminations, règlements et informations légales, notes de services, ordre des départs en congés... affichées en salle commune

Respect de la vie privée

Le RGPD a été formalisé durant l'année 2020 et est acté depuis octobre, rédigé par un cabinet de gestion sociale externe. Droit à la déconnexion pour tous les collaborateurs : organisation interne, redirection des mails pendant les congés La Direction reste à l'écoute de toute demande personnelle des collaborateurs.

Conditions et relations de travail

Formation des salariés

En 2021, formation interne par groupe selon les services, en mini session d'une heure sur différentes thématiques en lien avec le PMS, la sécurité, les allergènes, la traçabilité...
Réunion de service chaque semaine (le jeudi) pour améliorer la communication au sein de l'équipe